

1. Identification

Identificateur de produit	Bovatec Lasalocid Sodium Feed Additive Liquid 200g-L	
Autres moyens d'identification		
Synonymes	BOVATEC * TAUROTEC * Bovatec 20% * Taurotec 20% * Taurotec Liquid Premix	
Usage recommandé	Produit vétérinaire (Additif alimentaire)	
Restrictions d'utilisation	Non destiné à l'usage humain	
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur		
Nom de la compagnie (É-U)	Zoetis Inc.	
	10 Sylvan Way	
	Parsippany, New Jersey 07054 (États-Unis)	
Centre antipoison et de toxicomanie Rocky Mountain	1-866-531-8896	
Département de soutien aux produits / soutien technique	1-888-963-8471	
Numéro de téléphone d'urgence	CHEMTREC (24 heures) : 1-800-424-9300	
	CHEMTREC international (24h/24) : +1-703-527-3887	
Nom de la compagnie (CA)	Zoetis Canada Inc.	
	16740 Trans-Canada Highway	
	Kirkland, Quebec, H9H 4M7	
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	CHEMTREC international (24h/24) : +1-703-527-3887	
Adresse courriel	soutienauxproduits@zoetis.com	
Département de soutien aux produits	1-800-461-0917	
	Toutes les fiches signalétiques sont disponibles sur le site Internet de Zoetis Canada au https://www.zoetis.ca/fr/sds/sds.aspx	
Fournisseur	Non disponible.	

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Non classé.	
Dangers pour la santé	Toxicité aiguë, voie orale	Catégorie 4
	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
	Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B
Dangers environnementaux	Dangereux pour le milieu aquatique, danger aigu	Catégorie 3
	Dangereux pour le milieu aquatique, danger à long terme	Catégorie 3

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Danger

Mention de danger Nocif en cas d'ingestion. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil de prudence

Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Stockage

Garder sous clef.

Élimination

Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Renseignements supplémentaires

Aucune.

Autres dangers

Aucun(e) connu(e).

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Lasalocid sodium		25999-20-6	20
Propylèneglycol		57-55-6	20 - 30*
Eau		7732-18-5	

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids (kg), sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume (l).

Remarques sur la composition

* Indique qu'une dénomination chimique précise ou un pourcentage de composition est retenu comme secret commercial.

4. Premiers soins

Inhalation

Transporter à l'extérieur. En cas de difficultés respiratoires, l'administration d'oxygène peut être nécessaire. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent.

Contact avec la peau

Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion

Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Faire vomir seulement sur les directives du personnel médical. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Rincer la bouche.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime au chaud. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

Informations générales

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Mousse antialcool. Poudre. Dioxyde de carbone (CO₂).

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies	Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.
Risques d'incendie généraux	Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Tenir à l'écart le personnel non requis. S'assurer une ventilation adéquate. Ventiler la zone contaminée. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage ÉLIMINER toutes les sources d'inflammation (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). S'assurer une ventilation adéquate. Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

Précautions relatives à l'environnement

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Assurer une ventilation efficace. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter un équipement de protection individuelle. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Ne pas goûter ni avaler. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter une exposition prolongée. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Garder sous clef. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Maintenir les récipients fermés de manière étanche dans un endroit frais et bien ventilé.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur	Forme
Propylèneglycol (CAS 57-55-6)	TWA	155 mg/m ³	Vapeur et aérosol.
		10 mg/m ³	Aérosol
		50 ppm	Vapeur et aérosol.

Valeurs biologiques limites Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Analyse des risques par niveaux de contrôle Lasalocid sodium - Zoetis BDP3 (limiter l'exposition à l'étendue 10ug/m³ à < 100ug/m³)

Contrôles d'ingénierie appropriés Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Garder les niveaux de contamination de l'air inférieurs aux limites d'exposition ou dans la fourchette OEB indiquée ci-dessus dans cette section. Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Assurer l'accès à une douche oculaire.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau	
Protection des mains	Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques Gants imperméables. Le fournisseur de gants peut recommander des gants appropriés.
Autre	Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques
Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. On doit fournir des équipements de protection respiratoire lorsqu'il y a un risque d'exposition à des poussières, des brumes, des aérosols ou des vapeurs. Si les expositions aux microbes sont dans les étendues de la BDP (Bande d'exposition professionnelle) ou les dépassent, portez un appareil respiratoire dont le facteur de protection est suffisant pour limiter les expositions au minimum de l'étendue de la BDP. Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques, masque complet et filtre contre la poussière et les aérosols.
Dangers thermiques	Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.
Considérations d'hygiène générale	Suivre toutes les exigences de surveillance médicale. Tenir à l'écart des aliments et des boissons. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique	Liquide.
Forme	Liquide.
Couleur	Blanc cassé à jaune
Odeur	Slight Characteristic odor
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	5 - 8
Point de fusion et point de congélation	Non disponible.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Non disponible.
Point d'éclair	Non disponible.
Taux d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Non disponible.

Tension de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	Non disponible.

Solubilité

Solubilité (eau)	Émulsifiable
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible.

Température d'auto-inflammation	Non disponible.
----------------------------------------	-----------------

Température de décomposition	Non disponible.
-------------------------------------	-----------------

Viscosité	Non disponible.
------------------	-----------------

Autres informations

Constante de dissociation	6 (lasalocid sodium)
Propriétés explosives	Non explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.
Densité	1.04

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	Contact avec des matériaux incompatibles. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition.
Matériaux incompatibles	Agents comburants forts. Acides forts. Bases.
Produits de décomposition dangereux	Des fumées et gaz irritants ou toxiques peuvent être émis lors de la décomposition du produit. Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et oxydes d'azote.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Toute inhalation prolongée peut être nocive.
Contact avec la peau	Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.
Lasalocid sodium	Espèces: Lapin Gravité: Aucun effet irritant
Propylèneglycol	Espèces: Lapin Gravité: Suave
Contact avec les yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.
Lasalocid sodium	Espèces: Lapin Gravité: Irritant
Propylèneglycol	Espèces: Lapin Gravité: Suave

Ingestion Nocif en cas d'ingestion.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmolement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Nocif en cas d'ingestion.

Produit	Espèces	Résultats d'épreuves
Bovatec Lasalocid Sodium Feed Additive Liquid 200g-L		
Aiguë		
Cutané		
DL50		> 5000 mg/kg (ETA calculée)
Inhalation		
CL50		> 10 mg/l (ETA calculée)
Orale		
DL50		610 mg/kg (ETA calculée)
Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Lasalocid sodium (CAS 25999-20-6)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	1400 mg/kg
Inhalation		
CL50	Rat	2.65 mg/L, 4 heures
Orale		
DL50	Rat	122 mg/kg
	Souris	146 mg/kg

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
<u>Chronique</u>		
Orale		
DSENO	Souris	120 mg/kg/j., 2 années non cancérigène
NOEL	Rat	10 mg/kg/j., 2 années non cancérigène
<u>Subchronique</u>		
Orale		
NOEL	Chien	2 mg/kg/j., 13 semaines (Foie)
	Rat	1 mg/kg/j., 13 semaines (Organes de formation du sang)
Propylèneglycol (CAS 57-55-6)		
<u>Aiguë</u>		
Cutané		
DL50	Lapin	20800 mg/kg
Orale		
DL50	Rat	22000 mg/kg
	Souris	24900 mg/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.	
Corrosivité		
Lasalocid sodium	Résultat: Aucun effet irritant Espèces: Lapin	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.	
Contact avec les yeux		
Lasalocid sodium	Espèces: Lapin Gravité: Irritant	
Propylèneglycol	Espèces: Lapin Gravité: Suave	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée		
Sensibilisation respiratoire	Pas un sensibilisant respiratoire.	
Sensibilisation cutanée	On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.	
Sensibilisation cutanée		
Lasalocid sodium	GPMT Espèces: Cobaye Gravité: négatif	
Mutagénicité sur les cellules germinales	Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.	
Mutagénicité		
Lasalocid sodium	Aberration chromosomique Résultat: négatif Espèces: Fungi Human Lymphocytes	
	In Vitro Mammalian Cell Mutagenicity Résultat: négatif Espèces: Cellules pulmonaires du hamster	
	In Vitro Mitotic Gene Conversion Résultat: négatif Espèces: Saccharomyces cerevisiae	
	Mutagénicité bactérienne in vitro (Ames) Résultat: négatif Espèces: Salmonella , E. coli	

Mutagénicité
Lasalocid sodium

Synthèse d'ADN enregistrée
Résultat: négatif
Espèces: Rat hépatocyte

Cancérogénicité Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.

Toxicité pour la reproduction Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Effets sur le développement

Lasalocid sodium

0.5 mg/kg/j. Développement de l'embryon/du fœtus, (Fetotoxicity, Maternal toxicity)
Résultat: NOEL
Espèces: Lapin
Organe: Orale

0.5 mg/kg/j. Développement prénatal et postnatal, (Embryotoxicité)
Résultat: DSENO
Espèces: Rat
Organe: Orale

3 mg/kg/j. Développement de l'embryon/du fœtus, (Toxicité maternelle)
Résultat: NOEL
Espèces: Rat
Organe: Orale

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées Non classé.

Danger par aspiration Pas un danger par aspiration.

Effets chroniques Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Autres informations Les symptômes peuvent être retardés.

12. Données écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Éviter le rejet dans l'environnement.

Composants		Espèces	Résultats d'épreuves
Lasalocid sodium (CAS 25999-20-6)	CE50	Boues activées	> 1000 mg/L, 3 heures
	NOEC (concentration sans effet observé)	Eisenia foetida (Lombric)	82.4 mg/kg, 28 Jours [mortality and weight]
			41.2 mg/kg, 28 Jours [reproduction]
<i>Aiguë</i>	CL50	Eisenia foetida (Lombric)	143.6 mg/kg
Aquatique			
<i>Aiguë</i>			
Algues	CE50	Scenedesmus subspicatus(Algue verte)	3.1 mg/l, 72 heures [growth rate] 2 mg/L, 72 heures [biomass]
Crustacés	CE50	Daphnia magna (puce d'eau)	5.4 mg/L, 48 heures
Poisson	CL50	Brachydanio rerio(Poisson zèbre)	2.5 mg/L, 96 heures
Propylèneglycol (CAS 57-55-6)			
Aquatique			
<i>Aiguë</i>			
Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia magna)	> 10000 mg/l, 48 heures

Composants		Espèces	Résultats d'épreuves
Poisson	CL50	Vairon à grosse tête (Pimephales promelas)	710 mg/l, 96 heures

Persistance et dégradation

Biodégradabilité

Pourcentage de dégradation (biodégradation aérobie)

Lasalocid sodium DT50, Soil (divers), Facilement biodégradable
Résultat: 0.6-14.2 Jours

OCDE 301F, Difficilement biodégradable
Résultat: 0% après 28 Jours

Potentiel de bioaccumulation Voir ci-dessous

Log K_{ow} du coefficient de répartition octanol/eau

Lasalocid sodium 2.3, Log P @ pH 7

Facteur de bioconcentration

Lasalocid sodium 56 Prévu, (Identificateur de substances PBT)

Mobilité dans le sol Ce produit est miscible dans l'eau et peut ne pas se disperser dans le sol.

Adsorption

Sorption du sol/sédiment - Log K_{oc}

Lasalocid sodium 2.93 - 3.21 OCDE 106

Autres effets nocifs On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Éviter le rejet dans l'environnement. En tenant compte des dangers pertinents et connus pour l'environnement et la santé que représente le matériau, passer en revue et mettre en œuvre des techniques et des procédures de traitement des eaux usées et des déchets afin d'éviter l'exposition professionnelle et les rejets dans l'environnement. On recommande de pratiquer la réduction du volume des déchets. On doit utiliser les meilleures technologies disponibles afin d'éviter les rejets dans l'environnement. Cela peut inclure des techniques destructives pour les déchets et les eaux usées. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux d'élimination Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux Aucun(e) connu(e).

Déchets des résidus / produits non utilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre.

Emballages contaminés Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC Non déterminé(e).

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques industrielles (AICIS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Non
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
Taiïwan	Inventaire des substances chimiques de Taiïwan (TCSI)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Non

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations

Date de publication 01-Novembre-2016

Date de la révision 22-Février-2022

Version n° 03

Liste des abréviations ETA : Estimation de toxicité aiguë selon le RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 (CLP).

Avis de non-responsabilité Zoetis Inc. estime que les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité sont exactes et, alors qu'elles sont fournies de bonne foi, elles ne s'accompagnent d'aucune garantie quelle qu'elle soit, expresse ou implicite. Si un risque particulier n'est pas accompagné de données dans ce document, c'est qu'aucune information n'est connue pour le moment. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.

**Informations relatives à la
révision**

Identification: Restrictions d'utilisation
Composition / renseignements sur les ingrédients : Exemptions de divulgation
Composition/information sur les ingrédients: Remarques sur la composition
Composition/information sur les ingrédients: Information sur les composants
Premiers soins: Ingestion
Premiers soins: Informations générales
Mesures à prendre en cas de déversement accidentel: Méthodes et matériaux pour le confinement
et le nettoyage
Données toxicologiques : Données toxicologiques
Données toxicologiques: Autres informations
Données écologiques: Potentiel de bioaccumulation
Données écologiques: Mobilité dans le sol
Données sur l'élimination: Instructions pour l'élimination
Données réglementaires: Autre
GHS: Classification